

Paris, le 15 juin 1994

ou

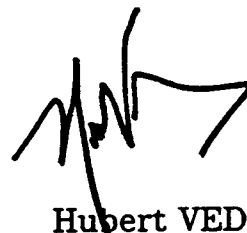
NOTE POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Objet : Rwanda.-

Suite à ce que vous avez dit au Conseil restreint sur le Rwanda, j'ai confirmé au ministère de la Défense, au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Coopération qu'il fallait vous soumettre très rapidement une liste d'actions ponctuelles que pourrait mener la France au Rwanda (protection d'hôpitaux ou autres).

Quand ce choix aura été effectué, voulez-vous qu'une annonce soit faite par exemple par un communiqué, d'ici à la fin de la semaine, pour faire connaître ces actions de la France (et si possible celles d'autres pays) ?

Il me semble que cela répondrait à une attente de l'opinion.



Hubert VEDRINE